

Les options facultatives au baccalauréat

Il est possible de présenter au baccalauréat, en plus des matières obligatoires et quelle que soit la section, une ou **deux options facultatives dont une seule artistique**.

Si ces options génèrent un travail supplémentaire, elles sont sans risques. En effet, **seuls les points au dessus de la moyenne sont retenus**. Les points sont multipliés par deux pour la première option choisie et par trois si cette première option est du latin ou du grec ancien. L'inscription se fait en même temps que l'inscription au baccalauréat.

L'option est une occasion de mettre à profit ses points forts linguistiques, artistiques, sportifs.

Certaines options peuvent être préparées à Victor Duruy comme les LV3 Espagnol, Italien ou Russe, le latin, le grec ancien, les arts plastiques ou la musique.

Pour les autres options, il faut trouver une formation ailleurs (lycée assurant un cours inter-établissements ou CNED) ou bien se présenter en candidat libre en se renseignant soigneusement sur le programme officiel.



Il ne faut pas confondre les options facultatives avec les enseignements obligatoires (ex EPS) ou de spécialité (dits options lourdes) existant dans les mêmes matières dans certaines sections. Leur enseignement, programme, épreuve et notation sont différents.

Par ailleurs, les options peuvent être prises en plus des TPE qui sont devenus des « disciplines » obligatoires, évaluées en première (courant mars) et qui permettent aussi d'obtenir un bonus au bac avec un coefficient 2 pour les points au dessus de la moyenne.

•Les langues :

Langues anciennes : le latin et le grec

Enseignement à Victor Duruy : 3h de la 2nde à la T.

Epreuve orale : 30mn de préparation – durée 15mn comprenant la traduction d'une partie d'un texte préparé pendant l'année et le commentaire de ce texte. Puis étude et remarques sur un petit texte hors liste dont la traduction est fournie.



Langues vivantes : LV3

Enseignement à Victor Duruy de l'espagnol, de l'italien et du Russe : 3h de la 2nde (2 + 1h dédoublée) à la T

Pour les autres langues, certaines sont enseignées dans des cours inter-établissements des lycées parisiens, en dehors des heures de cours (souvent le mercredi après midi). Exemple : le grec moderne à Victor Duruy ou le Japonais au lycée Racine. On peut aussi suivre l'enseignement à distance du CNED. Des bulletins de notes sont envoyés au lycée d'origine.

Epreuve orale : entretien de 20mn à partir d'un texte que l'on a préparé pendant l'année.

Exceptionnellement, pour quelques langues vivantes, l'épreuve est écrite et dure 2h.

Les options facultatives au baccalauréat

•Les arts

Arts Plastiques :

Ils sont enseignés à Victor Duruy.

En terminale, les cours comprennent une part d'histoire de l'art, une part d'analyse des œuvres au programme et de la pratique plastique. Tous les ans, en partenariat avec le musée Rodin les élèves font du modelage et du plâtre en restant dans une démarche contemporaine (voir les expositions fréquentes dans le hall du lycée). Au cours du 2ème trimestre ils préparent le dossier et l'oral.

Des élèves du club photo du lycée se joignent au cours pour les sorties et l'histoire de l'art afin de présenter un dossier « photos » à l'épreuve arts plastiques.

Epreuve : 30mn de présentation et questions sur un dossier de 10 planches préparées par l'élève en cours d'année. Il faut avoir un fil conducteur et savoir défendre son idée. Il faut aussi connaître les œuvres et l'histoire de l'art en rapport avec son dossier.

Les élèves ont un bon niveau. La moitié se destine à des études d'art. Un 20 reste exceptionnel mais en moyenne les élèves peuvent obtenir 17.

Musique :

Enseignement à Victor Duruy en terminale uniquement. Il sert de support à des élèves déjà musiciens par ailleurs pour apprendre à comprendre, analyser et commenter les œuvres au programme. Les élèves y analysent les partitions, écoutent beaucoup de musique pour se familiariser avec l'environnement de chaque compositeur, s'entraînent au commentaire, interprètent le morceau qu'ils présenteront, font des sorties.

Epreuve de 40mn : pratique musicale notée sur 7 points (la sensibilité est plus importante que la virtuosité) suivie d'un commentaire comparé d'une œuvre au programme avec une autre que l'on découvre à l'écoute lors de l'examen, noté sur 13 points. Lorsque l'on connaît bien son cours une note de 15-16 est courante, qui peut monter à 19-20 pour les bons musiciens.



Théâtre :

Le lycée a un club théâtre qui ne prépare pas à l'option théâtre. Il faut donc, si on souhaite passer l'épreuve, s'inscrire en candidat libre et « constituer un dossier, de cinq à huit pages, faisant clairement apparaître sa pratique théâtrale, les divers spectacles vus et les travaux de recherche et de réflexion personnelles menés à bien pendant l'année. »

Examen de 30mn qui comprend 2 parties notées sur 10 chacune :

- pratique théâtrale : par exemple jeu d'une scène ou présentation d'une mise en scène
- entretien à partir du dossier communiqué au jury à l'avance.



Danse :

Pas d'enseignement à Victor Duruy. On présente l'épreuve facultative en candidat libre.

Epreuve : 30mn de préparation pour une durée de 30mn. L'épreuve comporte une composition (7 pts), une improvisation sur une thématique et une musique proposée par le jury (7 pts) et un entretien de 15mn pour évaluer la culture (6 pts). Amateurs s'abstenir.

Histoires des Arts ou Cinéma et Audiovisuel

Pas d'enseignement à Victor Duruy. Il faut présenter ces options en candidat libre en respectant le programme imposé.

Epreuve orale de 30mn à partir du dossier constitué par l'élève.

•L'Education Physique et Sportive

L'académie de Paris retient chaque année un nombre limité de discipline pouvant être choisies pour l'option EPS. Cette option requiert un haut niveau.

Pas de préparation au lycée mais les professeurs d'EPS donnent aux élèves, qui s'entraînent dans leurs clubs respectifs, tous les renseignements concernant les épreuves (pratique + entretien oral sur l'actualité et la culture sportive).